

Enfin ces goûts dépravés, ces caprices de toutes sortes, ces changements d'humeur chez la femme enceinte, comment les expliquer sans physiologie ?

3° La pathologie générale nous aidera à connaître les maladies qui viendront compliquer la grossesse, le travail et aussi les suites des couches. Elle nous montrera l'origine et la nature de ces lésions, de ces troubles. Elle nous aidera à trouver les moyens de combattre les maladies de l'état puerpéral.

L'anatomie pathologique n'est pas à ignorer. Il arrive assez souvent que la maladie se moque de nos efforts en nous enlevant nos malades. Il nous reste à rechercher dans la profondeur des tissus, dans l'intérieur des vaisseaux ou dans le centre nerveux, les ravages, les lésions pathologiques que nous n'avons pu subjuguier.

4° Enfin la théorie de l'obstétrique est d'une grande importance pour l'élève qui arrive à la clinique.

Un jeune homme qui veut se faire avocat se contentera-t-il d'assister aux séances de la cour, tel autre voudra-t-il faire un chirurgien n'aura-t-il qu'à voir enlever une tumeur, ouvrir un abcès, couper un membre ? non, mille fois non !

Le premier devra d'abord apprendre la théorie, connaître le code civil, le droit romain, le droit international, que sais-je. Avant de pouvoir plaider avec avantage, il devra se mettre au courant des premiers principes du droit, il lui faudra connaître le droit au moins théoriquement, alors il comprendra mieux la pratique.

Le deuxième qui veut se faire chirurgien ne le deviendra pas par ce simple fait de voir jouer le bistouri dans les chairs d'un patient, quelle que soit l'habileté de celui qui opère.

Toutes les sciences préparatoires à cette partie importante de la médecine devront lui être familières. J'ai entendu répéter sur tous les tons que le vrai chirurgien doit avant tout être bon médecin, eh bien, je puis dire la même chose pour l'accoucheur. Il ne peut exceller dans l'art des accouchements, s'il n'est suffisamment éclairé sur l'anatomie, la physiologie, la pathologie, etc.

Il lui faut connaître en outre la théorie propre de l'obstétrique, pour que son passage à la maternité lui soit profitable.

C'est cette théorie qui le guidera dans les opérations chez les parturientes comme dans les observations chez les convalescentes ou chez les femmes qui seront affectées de quelques complications puerpérales.

Je ne puis terminer ces quelques remarques sans répéter un conseil qui a souvent été donné à MM. les élèves, c'est-à-dire de faire de bonnes et sérieuses études préparatoires avant de se présenter à la clinique obstétricale. Alors celle-ci sera le complément de leur cours d'obstétrique ; ce sera en même temps une transition de l'étude à la pratique régulière.

J. A. L.